

## QUESTION N°79 :

### **Menuiserie en rénovation : Quel examen préalable du support existant avant remise de l'offre ?**

Les travaux de menuiseries extérieures (fenêtres et portes extérieures) en rénovation doivent faire l'objet d'une attention toute particulière concernant le support. Pose sur dormant existant ? Dépose totale ? Double fenêtre ? La qualité du support permet de déterminer les mises en œuvre possibles sur ce type d'ouvrage.

#### **Que disent les textes normatifs ?**

L'article 6 du DTU 36.5 P 1-1 précisant les prescriptions relatives à la conception de la mise en œuvre des menuiseries en travaux de rénovation décrit l'examen préalable avant remise de l'offre qui doit être effectué.

##### *6.1 Examen préalable du support existant avant remise de l'offre*

Avant tout engagement sur ces travaux de rénovation, un examen préalable de l'état des menuiseries existantes à rénover est à effectuer.

##### **NOTE1**

Afin que toute entreprise désirent faire une proposition puisse réaliser cet examen préalable, le maître d'ouvrage lui donne la possibilité de procéder aux investigations que cette entreprise juge nécessaire.

Cet examen consiste à faire une évaluation de l'état des dormants des menuiseries existantes afin de déterminer si la pose des menuiseries de rénovation est possible en conservant le dormant existant et, si cette pose est possible, les travaux de traitement, de remise en état et de préparation des supports à effectuer.

#### **Quels sont les points à valider lors de cet examen ?**

##### **Article 6.1 du DTU 36.5 P1-1**

- Apprécier **la résistance mécanique du dormant existant et prévoir les éventuels réparations ou renforcements à réaliser**. Il est possible de renforcer tout ou partie de ce dormant. Par contre les réparations locales ne sont admises que si la fixation du dormant existant la plus proche se situe à au moins 1 00 mm de la zone réparée ;
- Vérifier si les fixations du dormant existant sont aptes à supporter la nouvelle menuiserie avec son vitrage. **Sinon un complément de fixation doit être prévu ;**
- ...
- **Examiner l'étanchéité à l'air et à l'eau du dormant existant ainsi que de sa liaison avec le gros œuvre afin de proposer les calfeutrements complémentaires à réaliser en particulier aux assemblages d'angles du dormant existant;**

*Note personnelle : Un test d'étanchéité à l'air peut s'avérer pertinent selon le type de chantier et le nombre de menuiseries. Pour mémoire, le service technique FFB PDL propose des tests d'étanchéité à l'air pédagogiques pour mieux comprendre l'intérêt de ce contrôle. Contact : [raducanum@paysloire.ffbatiment.fr](mailto:raducanum@paysloire.ffbatiment.fr)*

- ...
- Vérifier le respect des dispositions existantes de l'allège vis-à-vis des **règles de sécurité relatives aux dimensions des garde-corps (NF P 01-012)** et **proposer les modifications nécessaires** afin de respecter celles-ci (par exemple barre d'appui). Idem en ce qui concerne la [réglementation accessibilité](#).

Toute rénovation des menuiseries modifie les conditions de ventilation des locaux du fait de la mise en place de fenêtres plus étanches à l'air et plus isolantes que les anciennes. Lors de l'examen préalable, **l'entreprise doit attirer l'attention du maître d'ouvrage sur ce fait pour que celui-ci puisse procéder à une redéfinition du système de ventilation des locaux.**

*Note personnelle : cela fait partie du devoir de conseil et peut faire l'objet d'un sinistre en cas de problème d'humidité lié au changement des menuiseries. En règle générale : une construction sans ventilation faisant l'objet d'un changement de menuiserie devra intégrer la mise en œuvre d'une VMC à court terme.*

##### **NOTE2**

Il est rappelé que la réglementation thermique sur l'existant, impose dans certaines conditions, des fenêtres de rénovation avec des entrées d'air.

- Dans les cas de dormant bois ayant reçu un film de finition, il sera prévu **un brossage de nettoyage** pour éliminer les finitions non adhérentes.
- Dans le cas de dormant métallique présentant des attaques de corrosion, il sera prévu d'effectuer **un brossage suivi d'un traitement adapté**.
- ...
- Dans le cas où il sera jugé que l'état du dormant existant, partiellement ou totalement, ne permet pas de poser la fenêtre de rénovation dans des conditions permettant d'assurer la garantie liée à ces travaux il devra être proposé une pose avec enlèvement partiel ou total du dormant existant.
- ...
- Dans le cas où il existe des fermetures (volets, persiennes, etc.), l'examen préalable devra intégrer **l'analyse de ces produits et la proposition de traitement de ceux-ci** (conservation ou remplacement des fermetures existantes, conservation ou délignement des tapées, etc.).

**Les conclusions et conséquences pratiques de cet examen préalable devront être intégrées à la proposition de l'entreprise.**

## Que dit la partie 2 du DTU 36.5 ?

L'article 3.1.2 du cahier des clauses administratives spéciales types (DTU 36.5 P2) précise les travaux dus par l'entrepreneur pour la rénovation de menuiseries.

Sauf spécifications contraires des DPM les travaux dus par l'entrepreneur sont les suivants :

**Travaux indiqués en 3.1.1 du présent document avec en plus :**

- Examen préalable des menuiseries existantes à rénover avant remise de l'offre dans les conditions indiquées à l'article.2, 1. de la norme NF DTU 36.5 P1-1 (CCT);
- ...
- Travaux de traitement, de remise en état et de préparation des supports résultants de l'examen préalable des menuiseries existantes et conformément aux conditions indiquées à l'article 6.2 de la norme NF DTU 36.5 P1-1 (CCT) (voir conditions particulières du 7.4 du présent document);
- Fourniture et pose des fourrures éventuelles ;
- Fourniture et pose des habillages extérieurs et intérieurs tels que prévus au marché.

*Note personnelle : Bien que cela paraisse lourd à mettre en place, il est important de faire attention à la validation des supports pour la rénovation de menuiserie. Selon l'étude de l'AQC « [sycodés 2014 pathologie](#) », sur la période de 1995 à 2013, le cout moyen d'un sinistre lié à un défaut de liaison avec le support se situe entre 3000 et 4000 €.*

---

### Pour aller plus loin

**DTU 36.5 fenêtres et portes fenêtres extérieures :**

<https://www.cstb.fr/>

<http://www.kheox.fr/>

**Calepin de chantier « [Fenêtres et portes extérieures neuf et rénovation](#) »** ou voir avec votre Fédération départementale.

**Guide pour les doubles fenêtres en rénovation :** <http://www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr/doubles-fenetres-renovation>

**Fiche autocontrôle menuiserie :** Voir avec votre fédération départementale.

**Fiche entretien des menuiseries bois :** voir avec votre fédération départementale

[Catalogue des publications de l'union des métiers du bois](#) (qui comprend l'aspect menuiserie)

**Vidéo de mise en œuvre d'une menuiserie bois étanche à l'air de la FFB BTP 77 :** <https://youtu.be/nRjhx0TfZFo>

[raducanum@paysloire.ffbatiment.fr](mailto:raducanum@paysloire.ffbatiment.fr)